

# LA REVUE MUNICIPALE

## Chalindrey

Juin 2023

N° 132



Villes et Villages Fleuris  
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE



## du Maire

### Maîtrise des dépenses

Dans le contexte international tendu que nous connaissons, la morosité générale s'est installée.

En effet, les répercussions sociales et économiques tant redoutées sont là ! L'inflation touche tous les secteurs : coûts de l'énergie, de l'essence, des denrées alimentaires, des matériaux de construction, etc.

Hélas, les collectivités ne sont pas protégées par un « bouclier tarifaire ». Le budget communal n'est donc pas épargné et il convient dès lors de redoubler de vigilance.

Jusqu'à aujourd'hui, les efforts consentis par l'ensemble des élus communaux et des services municipaux ont permis de maîtriser nos dépenses de fonctionnement. Nous continuerons à tout mettre en œuvre pour que cette année 2023 soit une réussite, **sans augmenter les impôts.**

### Des projets concrétisés

Ainsi, notre commune persévère dans ses projets pour donner à chacun la possibilité de se sentir bien dans notre bourg centre. En voici quelques illustrations :

- **L'aménagement de la zone verte** autour des deux bassins de rétention des eaux pluviales est terminé. Plus de 60 arbres ont été plantés, le parcours du cœur est opérationnel, un pont permet aux piétons d'enjamber le ruisseau du Douai pour rejoindre l'impasse Général De Gaulle.
- Les gros travaux de rénovation de la **toiture de l'église** doivent se terminer dans les prochaines semaines.

- Concernant la construction des 37 pavillons (25 T2 et 12 T3) dont la salle de convivialité de **la résidence senior**, les travaux respectent le calendrier prévisionnel. La date de leur achèvement prévue fin 2024, début 2025 devrait être respectée.

- Rue de Paris, le **remplacement des réseaux** des eaux usées et pluviales, des réseaux secs, d'électricité et de télécommunication ainsi que les travaux des murs de soutènement évoluent avec un important retard.

### D'autres réalisations à venir

Comme notre mission d'élus est d'être à vos côtés et de vous accompagner, d'autres réalisations (comme la délivrance des papiers d'identité, ...) verront le jour prochainement.

Nous garderons le cap et continuerons d'avancer ensemble pour notre bien-être et notre qualité de vie à Chalindrey.

Bon été  
à tous !

Votre Maire,  
Jean Pierre GARNIER



# SOMmaire

## de la revue municipale n°132

<b>Éditorial</b>	Page 1	<b>Côté Jeunes</b>	Pages 23 à 30
<b>Budget</b>	Pages 4 à 7	- Actions du CMJ	
<b>Travaux et Projets</b>	Pages 7 à 13	- Coupons sport	
- Entretien de l'espace public		- Elections CMJ	
- Résidence senior		- Mission Locale	
- Travaux de l'église		- Au collège	
- Sonjeot : espace collectif extérieur		- La galette en maternelle	
- Rue de Paris		- Cross des écoles	
- Protégeons nos forêts		<b>Associations</b>	Pages 31 à 35
<b>Actualités</b>	Pages 14 à 18	- Les vagabonds du 52	
- Lutte contre les déserts médicaux		- Section Danse	
- Expo de printemps		- Judo-club	
- Nouveau site internet		- 8 Mai	
- Papiers d'identité		- Kickboxing	
- Médaillés à la mairie		- Cinéma Familial	
- Fleurissement d'été		<b>Tribune de l'opposition</b>	Page 36
- Crématorium à Nogent		<b>Loisirs</b>	Page 37
- Chasse au bois communal		- Coin des gourmands	
- Message Smictom		- Mots mêlés	
<b>Vie Sociale</b>	Pages 19 à 22	<b>L'info en +</b>	Page 39
- Colis des aînés et inscription		<b>Etat-civil</b>	Page 40
- Repas des aînés et inscription		<b>Agenda</b>	Page 42
- Journée du Patrimoine			
- Solidarité au cinéma			



Mairie de Chalindrey : 47 rue de Langres – 52600 Chalindrey – tél 03 25 88 50 17

[contact@ville-chalindrey.fr](mailto:contact@ville-chalindrey.fr) – [www.ville-chalindrey.fr](http://www.ville-chalindrey.fr) – [panneaupocket.com](https://www.panneaupocket.com)

**Directeur de publication** : Jean-Pierre Garnier – **Rédactrice** : Emilie Foussadier

**Membres de la commission communication** : Marie-Christine Beaufiles, Nicole Garnier-Genevoy, Josselin Iwaszko, Caroline Kanicki, Véronique Michel – **Secrétaire de la commission** : Sonia Collier

**Conception** : Mairie de Chalindrey - Dépôt légal 25052019.1427

**Impression** : La Manufacture, imprimeur à Langres

**Crédits photos** : Mairie de Chalindrey – © Pixabay- photo couverture : © CK Drone-Services /résidence seniors

# CÉLÉBRATION de la République Française



**Place du marché** (si mauvais temps au centre Socio-Culturel)

**18h** marché du terroir nocturne & initiation Judo

**20h** animation musicale groupe **BorderLine'S**

**22h** retraite aux flambeaux

**23h** feu d'artifice

**23h30 à 1h du mat'** DJ **AGOUAZI**  
• DJ • ANIMATEUR • ÉVÉNEMENTS • SONORISATION •

**Buvette et  
restauration**



Organisée par la Mairie de Chalindrey en partenariat avec  
et Le Club des Supporters de Foot de Chalindrey



**Entrée libre**

## investissement

Dépenses d'investissement		Recettes d'investissement	
Réalisées en 2022	Prévues pour 2023	Réalisées en 2022	Prévues pour 2023
1 731 163 €	4 626 399 €	2 330 166 €	4 626 399 €



## Zoom sur les principaux projets :

Travaux d'aménagement de voirie, de place et de zone (Représentent 61% des dépenses réalisées en 2022 et 57% des dépenses prévues en 2023)		
Nature des travaux	Réalisé en 2022	Prévu en 2023
<b>Requalification des cités SNCF (3<sup>ème</sup> Tranche)</b>	362 397 €	1 318 000 €
<b>Aménagement Sonjeot</b> (voirie et réseaux eaux pluviales)	470 669 €	369 404 €
Emprunts (participants aux financement des travaux de voirie des cités SNCF et l'aménagement Sonjeot)	120 870 €	97 067 €
Travaux <b>parking Mairie</b> (enrobé + réseaux eaux pluviales)	36 789 €	0 €
Achats de tables de pique-nique (aires centre Socio et Mail)		
Travaux de <b>voirie</b> dans diverses rues (programme pluriannuel)	0 €	600 000 €
Travaux d'aménagement de la <b>Place de Verdun</b>	0 €	105 000 €

Travaux de rénovation et réhabilitation des bâtiments publics et des logements (Représentent 37% des dépenses réalisées en 2022 et 39% des dépenses prévues en 2023)		
Nature des travaux	Réalisé en 2022	Prévu en 2023
<b>Mairie</b> : Mise en accessibilité en 2022, création d'un local de réception des titres sécurisés et remplacement de la chaudière en 2023	266 871 €	166 539 €
<b>Logements</b> : remplacement de deux chaudières en 2022 et isolation d'un logement en 2023	6 743 €	34 250 €
<b>Centre Socio-Culturel</b> : Rénovation côté Cordier et mise en accessibilité	1 053 €	317 500 €
<b>Eglise</b> : travaux de rénovation de la toiture et nettoyage de la façade	332 585 €	660 000 €
Bâtiment <b>public</b> : Réhabilitation	0 €	500 000 €

**Achat d'équipement et de biens immatériels**

(Représentent 1% des dépenses réalisées en 2022 et 3% des dépenses prévues en 2023)

Nature des travaux	Réalisé en 2022	Prévu en 2023
Aménagement d'un <b>Skate Parc</b>	0 €	60 000 €
<b>Licences et logiciels</b> : droits d'utilisation annuel des logiciels. Acquisition d'une <b>licence IV</b> en 2023	6 804 €	24 000 €
<b>Acquisition de matériel et véhicules</b> : En 2022, tablettes pour le Conseil Municipal des Jeunes, remplacement ordinateur à la maison de la musique, ameublement suite aménagement de la mairie (meuble courrier élus, armoire local copieur...), pilonneuse pour service technique. En 2023 : matériel pour les services techniques et aménagement local titres sécurisés	13 694 €	14 570 €
<b>Cimetière</b> : en 2022, achat de plaque de granit et gravure. En 2023, acquisition d'un colombarium	631 €	27 000 €

**Zoom sur les principales recettes finançant en partie ces projets :**

Nature	Réalisé en 2022	Prévu en 2023
<b>Remboursement de TVA</b> sur les travaux réalisés sur N-2 et <b>taxe aménagement</b> (recette représentant 11% du total des recettes en 2022)	220 690 €	152 018 €
<b>Subventions d'investissement</b> (elles représentent 34% du total des recettes en 2022 et sont estimées à 82% en 2023)	662 542 €	1 687 346 €
Résultat de fonctionnement N-1 reporté en investissement sur N (recette représentant 53% du total des recettes en 2022)	1 033 722 €	124 254 €

## fonctionnement

Dépenses de fonctionnement	
Réalisées en 2022	Prévues pour 2023
2 050 294 €	3 564 495 €

Recettes de fonctionnement	
Réalisées en 2022	Prévues pour 2023
2 402 843 €	3 564 495 €

### Zoom sur les principales dépenses de fonctionnement :

Charges financières : Intérêts des emprunts	Indemnités et charges sociales des Elus	Contribution : Syndicats de regroupement (Service incendie, SDED52...)	Subventions budgets annexes pour 86% et Subventions aux associations pour 10%	Charges à caractère général : (Achat de fourniture, mobilier et petit matériel. Assurances et prestataires de services, cérémonies, taxes...)	Frais de personnel et cotisations obligatoires
1% des dépenses en 2022	3% des dépenses en 2022	5% des dépenses en 2022	16% des dépenses en 2022	25% des dépenses en 2022	46% des dépenses en 2022



### Zoom sur les principales recettes de fonctionnement :

Produit des services, du domaine et vente diverses (affouages, occupation domaine public...)	Atténuation de charges (remboursements sur rémunération du personnel suite à arrêts maladie)	Produits exceptionnels (Cessions de biens immobiliers, remboursements suite à des sinistres)	Revenus des immeubles (locations des logements communaux, des salles du centre socio culturel et des terrains)	Impôts et taxes perçus + attributions de compensations versées par la cté de communes suite au passage à la fiscalité professionnelle unique depuis le 1 <sup>er</sup> janvier 2017	Dotations de l'état, subventions et participations
2% des recettes en 2022	4% des recettes en 2022	5% des recettes en 2022	5% des recettes en 2022	42% des recettes en 2022	42% des recettes en 2022



### L'année 2021 en statistique :

Informations financières – ratios		CHALINDREY	Région GRAND EST	France MÉTROPOLITAINE
Source : <a href="https://www.collectivites-locales.gouv.fr/finances-locales/finances-locales-communes">https://www.collectivites-locales.gouv.fr/finances-locales/finances-locales-communes</a> (finance des communes en 2021 par la DGCL)		2448 habitants	Moyenne de la Strate : Communes de 2000 à 3500 habitants	
Fonctionnement	Dépenses réelles de fonctionnement / population	609 €	652 €	740 €
	Dépenses de personnel / Dépenses réelles de fonctionnement	46%	48.2 %	51.3%
	Recettes réelles de fonctionnement / population	892 €	836 €	926 €
	Produit des impôts et taxes / population	396 €	502 €	415 €
Investissement	Dépenses d'équipement brut / population	948 €	303 €	296 €
	Annuité de la dette / population	60 €	94 €	100 €
	Dotations et subventions d'équipement / recettes réelles d'investissement	66 %	40 %	42.5%

## ENTRETIEN DE L'ESPACE PUBLIC

La loi impose aux collectivités de ne plus utiliser de produits phytosanitaires sur : voirie, trottoirs, chemins sablés, cimetières, terrains sportifs...

A ce jour, il n'y a pas de solution miracle. Pour obtenir un résultat satisfaisant, il convient d'adopter de nouvelles techniques de désherbage.

La commune a depuis plusieurs années signé un contrat avec une entreprise d'insertion, Défis de Langres, qui entretient nos trottoirs avec un appareil à vapeur. Comme ça ne détruit pas la plante, il faut passer plusieurs fois.

Afin de garder nos massifs le plus entretenu possible, les services techniques ont réfléchi à plusieurs solutions et les ont présentés aux élus.



Parmi celles-ci, la solution retenue est de ne plus tondre la totalité des espaces verts et d'en laisser certains en fauchage tardif. Pour cela, la mairie a acheté un micro-tracteur avec broyeur.

Ce qui permet de gagner du temps passé sur la tondeuse pour effectuer d'autres tâches de désherbage manuel. Au printemps, quand l'herbe pousse abondamment, un agent tond en permanence sur la grosse tondeuse autoportée.

Et pour le cimetière, la collectivité a opté pour un désherbeur thermique à air pulsé. Il faut s'attendre à avoir des mauvaises herbes de ci de là.

Dans un esprit de civilité, il serait souhaitable que chacun participe au désherbage de la partie communale devant sa propriété.

# RÉSIDENCE un travail...



**2011 Acquisition** pour 72 127€ TTC par la commune des anciennes installations sportives SNCF (terrain de foot et salle de sport annexe), pour accueillir la future résidence senior.

**2012 Diagnostic** de pollution par hydrocarbures détectée sur le site (8 000€ TTC).

**2014 Décision** de mener une étude sur 10 hectares de terrain situé entre le cinéma et la plaine des Noues. Pour mener à bien le projet d'aménagement du nouveau cœur de ville, la commune fait appel aux cabinets d'architecture Perspectives de Sainte-Savine et d'urbanisme Euro Infra de Chaumont. Cet aménagement doit desservir les anciens lotissements depuis l'avenue Général de Gaulle, la rue du Maquis et la rue Diderot. Ce vaste chantier doit sécuriser et permettre l'accès aux groupes scolaires Curie-Ferry, ainsi que la place réservée au marché hebdomadaire. La création de cette nouvelle voirie dénommée aujourd'hui des Frères Lumière, desservira également la résidence intergénérationnelle qui sera construite sur les anciennes installations SNCF.

**2015 Engagement** du Conseil Municipal (22/01/2015) pour rénover l'ancien terrain de foot stabilisé en sable et le substituer au terrain SNCF, pour réhabiliter le bâtiment des vestiaires (174 000€ TTC) et créer deux terrains annexes à 11 et à 8 (549 000€ TTC). En parallèle, début des travaux du nouveau cœur de ville, du lotissement Amaryllis et de la rue Jean Cabut (1 079 000€ TTC pour la tranche 1 et le bouclage).



**2016 Signature** de la convention de partenariat tripartite pour la construction de la résidence définissant les missions et engagements entre le maître d'ouvrage, la commune de Chalindrey et la Communauté de Communes.

**2016/2017 Viabilisation** de l'emprise des terrains de la résidence intergénérationnelle (424 000€ TTC). Création de la nouvelle voirie depuis la rue Diderot (rue des Frères Lumière) pour 1 389 000€ TTC. Démolition des bâtiments de l'ancien complexe sportif SNCF (160 000€ TTC). Diagnostic archéologique (17 861€ TTC). Important travail entre le maître d'œuvre, le cabinet Archilor de Commercy, la commune, les concessionnaires gaz, électricité, eau potable, téléphonie, fibre optique, et les services de la police de l'eau, pour finaliser l'avant-projet de cette résidence.



# INTERGENERATIONNELLE

## ... de longue haleine

**2018 Cession** du terrain pour la construction de la résidence : vente de 11 169m<sup>2</sup> pour un prix total de 50 120€ TTC. En décembre, obtention à titre dérogatoire des 37 agréments de type « prêts locatifs sociaux ».

**2019 Décision**, après 6 années de travail en étroite collaboration avec la Communauté de Communes, les services de l'Etat et Le Coin du Feu, de construire 37 pavillons T2 et T3 de plain-pied et une salle de convivialité. **Dépôt** du permis de construire.

**2020 Promulgation** de la Loi Elan stipulant que tout bailleur social doit avoir un parc d'au moins 12 000 logements : « Le Coin du Feu » souhaitant conserver son identité de coopérative, a recherché un nouveau partenaire pour reprendre le projet.

**2021 Transfert** à « Mon Logis » du projet de la résidence, des agréments, du permis de construire et des prêts. Fin 2021 : appel d'offres lancé. Les entreprises sont retenues pour un début de travaux au second semestre 2022.

**2022 Dépollution** du terrain par la commune de Chalindrey pour 24 500€ TTC.

**Octobre 2022 Démarrage** des premières constructions et des nouvelles voiries : impasses des Platanes et du Séquoia.



Fin de chantier prévue  
fin 2024 début 2025.

# TOITURE DE L'ÉGLISE

## déplacement de l'échafaudage...



décembre 2022 : préparation toiture chapelle      pose du tavillon en peuplier sur la charpente



janvier 2023 : échafaudage sur la seconde phase



février 2023 : dépose couverture



charpente initiale à remplacer

# SAINT-GENGOULF

... pour la seconde phase



Avril 2023 : coulage des arases sur murs existants



charpente chevrons neufs en chêne



Nouvelle couverture : tuile terre cuite 17/27

► **Je donne !**

Pour sa restauration

FONDATION



DU PATRIMOINE

souscription en ligne



Sur le site internet

[www.fondation-patrimoine.org/77540](http://www.fondation-patrimoine.org/77540)

## CES TRAVAUX ONT ÉTÉ SUBVENTIONNÉS :

Subvention du Conseil Régional à hauteur de 100 000€

Subvention du Conseil Départemental à hauteur de 133 490€

Par courrier du 15 mai 2023, les services de l'Etat  
**n'ont pas donné de suite favorable** à la demande  
de subvention de notre commune.



# ZONE SONJEOT

## un espace collectif extérieur

Destinés aux adultes et aux adolescents, des agrès permettant une **balade sportive en milieu naturel** ont été installés sur la zone Sonjeot.

Les **parcours** proposés sont adaptés aussi bien aux **sportifs occasionnels** qu'aux **sportifs accomplis**.



Chacun doit être responsable de cet espace de détente.



# RUE DE PARIS

L'effacement des réseaux a nécessité l'intervention d'Enedis pour faire le dévoiement de l'alimentation de l'électricité, de la téléphonie et de la fibre.



Suite à la décision du conseil municipal de prolonger les travaux et réseaux jusqu'à proximité du château d'eau, les délais de ce chantier seront augmentés.

# PROTEGEONS nos forêts

Dans le cadre de la présentation des travaux forestiers pour 2023, l'ONF a préconisé l'enlèvement de fourreaux en plastique posés lors des plantations. Ceux-ci ont permis de protéger les arbres du gibier.

Globalement, les parcelles à traiter ont été plantées dans les années 1990 à 2000 : merisiers, noyers noirs d'Amérique, érables sycomores et chênes sessiles sont les principales essences que notre commune a régulièrement plantées.

Devant le coût estimatif très élevé de ces travaux, la commission des bois a proposé d'effectuer l'enlèvement de ces protections.

Les membres de la commission accompagnés d'élus, du personnel des ateliers communaux et d'élus du conseil municipal des jeunes ont enlevé plus de 2000 protections sur les 4500 estimées.



au cours de deux opérations programmées en février et en mars.

Le reste sera progressivement enlevé, après des travaux de broyage.  
L'ensemble de ces plastiques a été déposé en déchetterie.

Bravo et merci à toutes ces personnes qui se sont investies dans ces travaux peu aisés à effectuer au milieu des ronces.

## Quelques rappels nécessaires en ces périodes de sécheresse

La forêt souffre énormément et les maladies se développent sur certaines essences : épicéas, frênes et maintenant les hêtres. Les arbres deviennent de ce fait plus vulnérables : chutes de branches, arbres déracinés par le vent... ne sont pas à exclure. La forêt reste accessible à tous mais chacun doit rester vigilant : la commune ne saurait être responsable en cas d'accident.

# LUTTE

## contre les déserts médicaux

Pas besoin de sonner l'alarme, elle l'a déjà fait depuis quelque temps ! L'accès aux soins pour tous est plus que jamais au cœur de nos préoccupations : la situation est alarmante et pourrait encore empirer ! Pour assurer un avenir à l'hôpital, nos médecins, vos élus, les habitants de notre territoire, se mobilisent depuis plusieurs mois, voire plusieurs années. Nous tenons d'ailleurs à remercier **L'association Egalité Santé** qui fournit un travail remarquable pour mobiliser, pour défendre une organisation de soins efficiente dans le sud du département et pour retenir le lieu d'implantation du futur hôpital.

En parallèle, plusieurs médecins de notre commune vont prochainement faire valoir leurs droits à la retraite. Cela va, à court terme, se traduire par des difficultés croissantes à trouver un médecin traitant.

Vos élus locaux, de la commune et de la CCSF, en ont tout à fait conscience et se mobilisent avec les professions médicales, pour trouver des solutions permettant de compenser ces départs.

Si la politique de santé incombe juridiquement à l'Etat, les collectivités territoriales ne sont pas totalement exclues du champ sanitaire. Les communes et leurs groupements disposent de quelques leviers d'action en matière de santé : ils détiennent en effet une compétence générale concernant la salubrité publique, la possibilité d'attribuer des aides en matière sanitaire et peuvent créer des centres et maisons de santé.

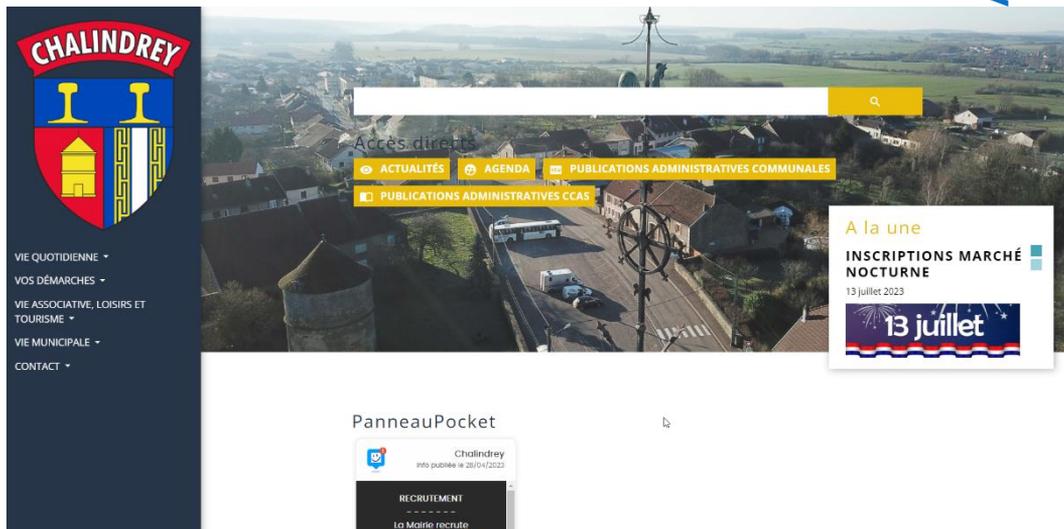
Un vaste chantier s'ouvre donc devant nous.

## Exposition de Printemps



Les 25 et 26 mars, a eu lieu l'exposition de printemps « La peinture dans tous ses états ». Près de quarante artistes ont exposé leurs œuvres et le public est venu en grand nombre.

# NOUVEAU site internet !



Le 4 mai dernier, le nouveau site internet de la commune a été mis en ligne.

<https://ville-chalindrey.fr>

**Ce site constitue un véritable outil relationnel au service de la population et vient en complémentarité de la revue municipale. Il permet de nombreux liens sur des services, des démarches administratives, des numéros ou adresses utiles.**

Vous y trouverez également un lien direct avec les informations communiquées sur l'application gratuite PanneauPocket.

## Délivrance des papiers d'identité



C'est quelquefois compliqué d'établir ou renouveler ses papiers d'identité (passeport et carte d'identité).

Souhaitant réduire les délais de délivrance de ces titres, le Maire de Chalindrey, ayant pris connaissance que l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS) avait annoncé le déploiement de moyens supplémentaires, a sollicité les services de l'Etat en décembre dernier pour que CHALINDREY ait la possibilité de délivrer ces titres.

Ainsi, notre Commune a été retenue et un guichet va être prochainement opérationnel à la Mairie, ce qui permettra de répondre favorablement aux demandes de nos concitoyens.

**Nous communiquerons dès que ce nouveau service sera opérationnel.**

# DES MÉDAILLÉS

## à la mairie



Le lundi 12 décembre, le maire a honoré trois employés de la commune.

En effet, Marie-Christine Remongin, responsable de l'école de musique, a reçu une médaille de vermeil, pour ses trente ans de service.

Puis c'est Sonia Collier, secrétaire, qui s'est vue recevoir une médaille d'argent pour vingt ans de service.

Et enfin, Olivier Devilliers, responsable des services techniques a également reçu

une médaille d'argent pour vingt ans de service.

Jean-Pierre Garnier a tenu à féliciter et remercier ces trois personnes mises à l'honneur ainsi que l'ensemble de l'équipe communale, pour leur implication et leur dévouement.

## FLEURISSEMENT D'ÉTÉ

Cette année notre commune honore à nouveau sa 3<sup>ème</sup> fleur grâce à ses massifs décorés avec des objets hétéroclites recyclés. Le choix des végétaux a été étudié pour prévoir une période de sécheresse : **des plantes peu gourmandes en eau ont été sélectionnées.**



Bravo à  
notre  
personnel !



# CRÉMATORIUM

## à Nogent



La crémation est aujourd'hui de plus en plus pratiquée. Plus d'un tiers des Français la choisissent pour diverses raisons : écologique, sociologique, économique, pratique et religieuse. Un crématorium, dans notre département était donc devenu nécessaire, compte tenu des délais d'attente et de la distance géographique auxquels les familles se trouvaient confrontées.

Ce service est dorénavant possible à Nogent. Le crématorium est équipé d'une salle de cérémonie pouvant réunir jusqu'à 100 personnes, couplée à un salon de retrouvailles de 26 m<sup>2</sup>. Il est bon de signaler que dans l'espace paysagé est aménagé un site cinéraire avec un puits de dispersion.

Sur notre commune, les cendres des défunts peuvent être dispersées dans le puits de dispersion ou déposées dans le columbarium ou encore dans les cavurnes.

## CHASSE AU BOIS COMMUNAL



A la demande du Président de la société de chasse au bois, le conseil municipal, réuni le 9 juin 2023, a validé une proposition qui va ravir les promeneurs du dimanche après-midi.

En effet, **les chasseurs ne chasseront plus le dimanche, à partir de 13h30, dans le bois de la commune.** Cette mesure, prise d'un commun accord et en bonne intelligence sera effective à partir de la réouverture de la chasse.

**En contrepartie, la chasse au bois sera autorisée le vendredi après-midi.**

Les randonneurs pourront donc se promener en toute sécurité le dimanche après-midi, après 13h30, et profiter pleinement de la nature dans le bois communal.

Des pancartes « chasse en cours » seront mises en place par la société de chasse sur tous les accès routiers, chemins ruraux et d'exploitation... les jours concernés.

## SMICTOM SUD 52

## message pour tous

## LE TRI + SIMPLE

Je **TRIE**  
mes déchets  
en **SAC** ou en **BAC**

Si j'utilise un **BAC**,  
je n'utilise plus de **SAC**

En **BAC**, je dépose  
mes déchets sans sac

*Je me facilite la quotidien*



*J'évite d'attirer les animaux*



*Je n'utilise plus de sac*



En **SAC**, j'optimise  
l'espace de mon sac

*J'aplatis ma bouteille*



*Je vide bien mon contenant*



*Je ne les imbrique pas*



✚ d'infos : [www.smictomsud52.fr](http://www.smictomsud52.fr)

**SMICTOM**  
SUD HAUTE-MARNE  
collecte des déchets ménagers

Contactez-nous au 03.25.84.43.71

# LA MUNICIPALITÉ

## gâte ses aînés isolés

Les membres du CCAS ont distribué 193 colis le week-end des 9 et 10 décembre, **aux personnes seules de 70 ans et plus qui s'étaient inscrites**. Elles ont pu profiter d'une jolie valisette remplie de succulentes victuailles.

Pour les festivités prochaines, les personnes concernées pourront s'inscrire grâce au coupon se trouvant ci-dessous. Ce sera également l'occasion de s'inscrire pour le repas d'octobre (page suivante). Ces inscriptions devront être remises avant le 1<sup>er</sup> septembre, dernier délai.



### INFORMATION AUX PERSONNES ISOLEES ET FRAGILES

Un registre *personnes fragiles* est ouvert toute l'année en mairie (pour la canicule ou période de pandémie), sur inscription volontaire. Pensez à vous y inscrire afin que nous puissions prendre de vos nouvelles en cas de canicule cet été.

Le respect des données privées nous interdit de tenir des listes de population, c'est pourquoi l'inscription est désormais **obligatoire** pour ces deux opérations.



**RÉPONSE A RENDRE EN MAIRIE AVANT LE 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE 2023**



### COUPON INSCRIPTION COLIS DE FIN D'ANNÉE :

NOM : ..... Prénom : .....

Date de naissance : .....

Adresse : .....

Tél : .....

Atteste vivre seul(e) à mon domicile.

Et demande la livraison du colis de fin d'année.

Signature :



CCAS de Chalindrey – 47 rue de Langres 52600 CHALINDREY

# JOURNÉE ENTRE ÂÎNÉS

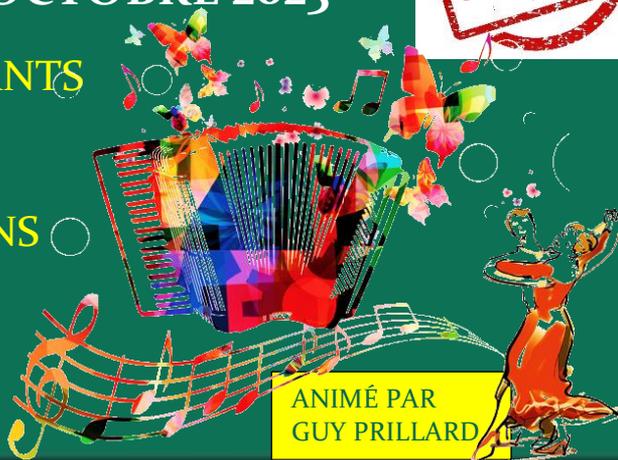
## inscrivez-vous !

REPAS DES ÂÎNÉS

DIMANCHE 15 OCTOBRE 2023

POUR LES HABITANTS  
DE CHALINDREY

A PARTIR DE 70 ANS



ANIMÉ PAR  
GUY PRILLARD

RÉPONSE A RENDRE EN MAIRIE AVANT LE 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE 2023



COUPON INSCRIPTION REPAS DES ÂÎNÉS DE CHALINDREY :

NOM : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Tél : .....

Sera présent(e) au repas dansant du 15 octobre  OUI  NON

Si oui, viendra :

seul(e) OU  accompagné(e)\* de : (nom et prénom) .....



*\*Payant pour les accompagnants de moins de 70 ans ou n'habitant pas Chalindrey*

CCAS de Chalindrey – 47 rue de Langres 52600 CHALINDREY

# LES JOURNÉES à ne pas manquer

## JOURNÉES DU PATRIMOINE

SAMEDI 16 SEPT.

2023

DIMANCHE 17 SEPT.

De 14H à 17H, visite du  
Colombier Place Carnot  
A 17H30, projection de  
photos du patrimoine  
(salle de réunion de la mairie)

Jeu de piste photos  
et questionnaires (\*)  
Départ en mairie  
à 15H



(\*) récompenses  
offertes aux plus  
perspicaces !

Organisé par la Commission  
Patrimoine



Renseignements en  
mairie au 03 25 88 50 17

# SOIREE CINEMA

on compte sur vous !

## SOIRÉE SOLIDARITÉ CINÉ

### AU PROFIT DES



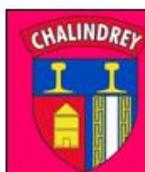
Film à définir

**DIMANCHE 12 NOV.**  
**à 17H**  
**CINEMA FAMILIAL**

Accédez à la séance avec  
un don en denrées  
alimentaires d'une valeur  
de 6€ minimum<sup>(1)</sup>



(1) Produits non périssables (conserves de viande, poisson, légumes, fruits, légumes secs, confitures, compotes, biscuits, lait...)



Renseignements en  
mairie au 03 25 88 50 17

# ACTIONS

## du CMJ

### Fête de Noël

Le CMJ et la Lyre ont tout mis en œuvre pour que le week-end des 17 et 18 décembre derniers soit magique ! Les huit jeunes, des bénévoles et des conseillers municipaux ont animé l'après-midi du 17. Une chasse aux décorations a permis d'illustrer le conte « Panique au Pays du Père Noël », écrit et raconté par Brigitte Gérard Delhez.

La conteuse a invité les enfants à sortir plusieurs fois pour trouver guirlandes, boules, étoiles et sujets confectionnés par les membres du CMJ. Lors de leurs différentes recherches, les bambins ont ramené la grande étoile pour le sapin et des plumes mystérieuses...

L'après-midi s'est terminé avec des jeux en bois, des friandises et du chocolat chaud.

Le lendemain, le mystère des plumes a été élucidé avec un autre conte, créé et récité par Monique Remongin, entrecoupé de différents morceaux joués par le grand orchestre d'harmonie de La Lyre. Les plumes ont été finalement mises de côté pour Călinou, un cigogneau qui perdait les siennes.

Après le concert, une collation a été offerte à tout ce petit monde. Le Père Noël et l'âne Vanille ont fait le bonheur du public.

### En visite au Fort du Cognelot



Au mois d'avril dernier, les jeunes ont eu la chance d'avoir une visite VIP du Fort du Cognelot, guidée par André Billot. Cet ancien édifice, datant de la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, n'a plus de secret pour eux. Au-delà des éléments historiques et stratégiques sur la construction du bâtiment, les jeunes ont apprécié les anecdotes sur la vie des soldats à l'intérieur du fort.

Un grand merci à André Billot pour ses explications savantes et vivantes !

Tous les convives se sont ensuite retrouvés autour d'un bon repas aux Ch'tis Sorciers pour prolonger la discussion et donner leurs impressions sur ce moment FORT !



Grâce aux déguisements et aux facéties des jeunes et des bénévoles, la magie de Noël a opéré.

# ACTIONS

## du CMJ

### Eco balade

Samedi 3 juin, nous avons participé à une « éco balade » autour des pelouses sèches « Natura 2000 » près de Noidant-Chatenoy, commentée par un guide du Conservatoire d'espaces naturels Champagne-Ardenne, Guillaume Genest.



Diversité biologique et génétique, protection de la nature, pollinisation, pelouse sèche, observation de fleurs et d'insectes, autant de notions transmises et expliquées par ce jeune guide passionné !

Filet à papillons et boîtes d'observation en mains, nous avons particulièrement apprécié la découverte des insectes (grillons, papillons, chenilles, araignées...), et l'imitation de la pollinisation avec une fleur de genêt et une brindille.



Nous aimerions renouveler l'expérience au printemps prochain avec l'éventuelle participation des habitants qui le souhaiteraient.

A suivre : l'inscription dans votre prochain bulletin...

### Rôle du Conseil Départemental



Intervention de Véronique Michel auprès des jeunes du CMJ pour leur permettre de mieux comprendre le rôle et les missions du Conseil Départemental et de prendre conscience des nombreux atouts de notre département !

### Chèque Sport et Culture

Ville de CHALINDREY



Bénéficiez d'une réduction de 10% sur le montant de l'adhésion à une association culturelle ou sportive de Chalindrey (dans la limite de 32€)

Un chèque par an, jusqu'à 25 ans en justifiant d'une carte d'étudiant.

A demander en mairie avec livret de famille et justificatif de domicile.

# NOUVELLES ELECTIONS

## CMJ

La campagne de recrutement des nouveaux membres du CMJ sera bientôt lancée !  
Les nouvelles élections se dérouleront DEBUT 2024. Si vous avez entre 11 et 18 ans et que vous êtes intéressés pour participer à la vie citoyenne, faites-vous connaître en remplissant le coupon ci-dessous et en le déposant en mairie **avant le 14 octobre**.  
Une réunion d'information sera organisée prochainement en mairie.



CONSEIL MUNICIPAL  
DES  
JEUNES DE CHALINDREY



## FICHE DE CANDIDATURE

### Déclaration de candidature (à remplir par le candidat)

Nom : .....  
Prénom : .....  
Date de naissance : .....  
Adresse : .....  
.....  
Tél. / Portable : .....  
Mail : .....  
Etablissement scolaire : .....  
Classe : .....

Je soussigné(e), (Nom et Prénom) ....., déclare me porter candidat(e) aux élections du Conseil Municipal des Jeunes (C.M.J.).

### Je m'engage pour 2 ans à :

- Représenter Chalindrey
- Défendre mes idées
- Proposer et réaliser des projets
- Respecter les valeurs de la république : Liberté, Egalité, Fraternité, Laïcité
- Aider les habitants
- Assister aux réunions des assemblées plénières, ainsi qu'aux commissions de travail
- Prévenir l'élu référent en cas d'absence au C.M.J.
- Participer aux journées de formation, avec l'accord de mes parents

# DEVIENS jeune conseiller municipal !



CHALINDREY

Tu as entre 11 et 18 ans  
Tu habites Chalindrey

**DEVIENS JEUNE CONSEILLER MUNICIPAL DE CHALINDREY !**

Viens t'impliquer dans la vie de la collectivité en faisant partie du  
Conseil Municipal des Jeunes

**Le C.M.J. t'offre la possibilité :**

- De donner ton avis sur les sujets dont tu as envie de parler,**
- D'être à l'écoute des demandes et des idées de tes camarades,**
- De les représenter,**
- De proposer et de réaliser des actions utiles pour tous.**



Fais  
**BOUGER**  
ta ville !

# MISSION LOCALE

## de 16 à 29 ans



### MISSION LOCALE DE L'ARRONDISSEMENT DE LANGRES

UN LIEU UTILE ET DES IDÉES POUR L'AVENIR DES JEUNES !

La Mission Locale de l'Arrondissement de Langres est un service public de l'emploi qui accueille les jeunes âgés de 16 à 29 ans sortis du système scolaire afin de leur proposer un accompagnement global et personnalisé dans le but de favoriser leur insertion sociale et professionnelle.

La Mission Locale est présente sur l'ensemble du Pays de Langres et intervient dans différents domaines : l'emploi, la formation, le logement, la santé, la mobilité, l'accès aux droits, la citoyenneté.



#### VOUS CONNAISSEZ UN(E) JEUNE DE 16 À 29 ANS SANS ACTIVITÉ ?

Nous viendrons à sa rencontre !

En 2022, 1071 jeunes ont bénéficié d'un contact, 735 jeunes ont été accompagnés et 277 jeunes ont été reçus en premiers accueils.

Passez en mode *avenir* !

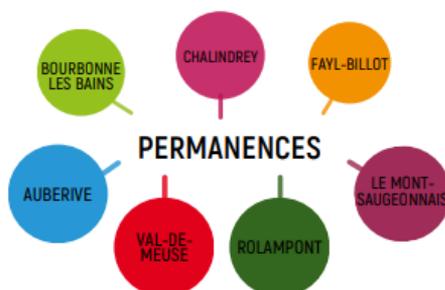
**Mission Locale :**

une seule adresse pour tous vos projets.



Contactez Isabelle KOCH au 03.25.87.52.44 ou au 06.71.01.02.15 ou par mail à [ikoch@missionlocale-langres.fr](mailto:ikoch@missionlocale-langres.fr)

#### UN ACCUEIL PRÈS DE CHEZ VOUS !



#### NOUS CONTACTER



03.25.87.52.44



Mission Locale de Langres



[accueil@missionlocale-langres.fr](mailto:accueil@missionlocale-langres.fr)



[@missionlocaledelangres](https://www.instagram.com/missionlocaledelangres)

# PROJET MUSIQUE

## et développement durable

Un nouveau projet, en partenariat avec l'association Arts Vivants 52, est né au collège en ce début d'année, au profit des élèves de 5<sup>ème</sup> et de 4<sup>ème</sup> : fabriquer des instruments de musique à partir d'objets recyclés et les utiliser pour réaliser une production musicale collective.

Des Intervenants membres de l'association Sehor de Nancy sont venus encadrer les élèves et leur professeur de musique, Adeline Theoleyre. Cette association a un objectif principal : rendre la musique accessible à tous.

Ce projet doit se réaliser en trois étapes :

- Récupération par les élèves d'objets recyclables : bouteilles, boîtes de conserve, tuyaux PVC, palettes de bois, capsules de bouteilles...



© collège chalindrey



© collège chalindrey

- Fabrication d'instruments à partir de ces objets : percussions, metallophone, tatanophone tanpura...
- Production musicale avec une réalisation collective fondée sur le principe du « sound painting » : langage musical fondé sur des gestes, des signes.



© collège chalindrey



Tout le Groupe



Improviser



Son Tenu

# MOTS ET MATIERES...

## projet artistique

Les élèves de 5<sup>ème</sup>, accompagnés par leur professeur d'Arts Plastiques Anaïs May, se sont interrogés sur la notion de matière à travers la création d'un mot en 3D. L'utilisation de différentes matières devait renvoyer aux mots en question.

La contrainte d'un matériau différent par lettre a rendu l'exercice périlleux mais très réflexif pour chaque élève.

Les résultats sont impressionnants :  
jugez par vous-même.



Bravo aux artistes  
pour leur investissement.



© collège chalindrey



**Panneau  
Pocket**

n°1 en  
France

**Les alertes et informations  
de votre mairie sont sur  
PanneauPocket**

Soyez les premiers informés en  
téléchargeant gratuitement l'application



# EN PRIMAIRE

## les rois fêtés en maternelle

Après avoir été attentifs à l'histoire de « Roule Galette », les élèves de petite section ont chanté et dansé sur l'air de « J'aime la galette ».

Puis, ils ont dégusté ce délicieux gâteau traditionnel qu'ils ont confectionné après que l'enseignante leur ait expliqué la tradition de la galette des rois.

Les enfants ont également décoré leur galette en réalisant un quadrillage avant de la mettre au four.

Pendant que les apprentis cuisiniers s'occupaient du goûter, les autres enfants ont réalisé une belle couronne pour devenir de vrais petits rois et reines.

La galette des rois a été un moment très convivial pour les enfants. Ils ont appris à cuisiner une pâtisserie traditionnelle, à travailler en équipe et à partager leur travail avec leurs camarades de classe. Les enfants étaient contents de leur création culinaire ainsi que des jolies couronnes.



© école Curie-Ferry

## LE CROSS DES ECOLES EST DE RETOUR

Le 26 mai, sous une journée ensoleillée, le cross a enfin pu avoir lieu. Il a rassemblé 264 élèves de grande section jusqu' au CM2 (écoles de le Pailly, Chaudenay, Corgirnon, Culmont, Torcenay, Chalindrey).



© école Curie-Ferry

En plus des encouragements des parents et des élus, tous les enfants ont reçu une médaille.

# LES VAGABONDS DU 52

## ont besoin de vous !

Cette association avec qui la mairie a signé une convention, manque de bénévoles. Chaque printemps, le refuge est saturé : c'est la période des naissances des chatons. Malgré l'investissement de près de 30 personnes, l'association manque de bras. Alors pourquoi pas vous ?

**POURQUOI DEVENIR BENEVOLE :** Le rôle du bénévole est d'abord d'apporter un peu d'amour et de bonheur aux animaux : jouer avec eux, les câliner, leur prodiguer des soins... Mais c'est surtout leur (re)donner confiance en l'Être Humain, en vue d'une adoption.

Votre présence est donc primordiale. Si vous aimez les chats, si vous disposez d'un peu de temps ne serait-ce qu'une fois par mois, n'hésitez plus : contactez l'association. Merci à vous !



N'hésitez pas à contacter l'association basée à Hortes :



[lesvagabondsdu52@yahoo.com](mailto:lesvagabondsdu52@yahoo.com)

[www.facebook.com/lesvagabondsdu52/](http://www.facebook.com/lesvagabondsdu52/)



## COURS D'ESSAIS ET INSCRIPTIONS

*On danse à Chalindrey !*

**La Section Danse** de l'Association Centre SocioCultuel

Vous invite aux prochaines inscriptions

Dimanche 10 Septembre - Au 6<sup>ème</sup> Forum des Associations

Mercredi 13 Septembre - Au StudioDanse - Rue Jean Jaurès

Cours d'essais - Semaine 38 et 39

Plus d'info : Brigitte 06 42 00 63 69



# UN CLUB au niveau national



Cette saison, le club peut se réjouir. En effet, pas moins de cinq championnats de France ont eu lieu :

-le samedi 18 mars, deux séniors du club ont participé aux championnats de France de kata\*. Noa COEURDASSIER et Damien PETITJEAN, terminent à une honorable sixième place, malgré une première expérience dans ce domaine.

-le 26 mars, Paul DE BEUKELAER, s'est rendu à Villebon-sur-Yvette pour la coupe de France minime où, malgré un beau parcours, il ne s'est pas classé.



-le 15 avril, Thibaut Drouin a participé aux championnats de France Sport-Adapté à Dole. Il s'est classé septième, une très belle place pour une première participation !

-les 20 et 21 mai, les cadets du club se sont rendus aux championnats de France deuxième division et espoir. Margo Grosmaire est sélectionnée pour le championnat de France 2e Division, Maël Grosmaire est qualifié pour le championnat de France espoir en tant que cadet 1ère année. Louane Zunino, cadette 1ère année, est qualifiée pour les deux championnats.

Les championnats de France restent une très belle expérience pour ces judokas quel que soit le résultat, grâce au soutien indéfectible des licenciés du club.



\*le kata est une démonstration technique de 15 mouvements de judo différents à réaliser devant des juges.



# UN CLUB

## ouvert à tous



Le Judo Club de Chalindrey est ouvert à tous.

De 4 à 70 ans, vous pouvez venir pratiquer le judo et/ou le Taïso dans les dojos de Chalindrey et de Vaux-sous-Aubigny. Le club accueille de nombreuses personnes en situation de handicap. Elles suivent le même parcours que tous les judokas et peuvent aussi participer à des entraînements ou des compétitions sport-adaptés, tout au long de l'année.

Les enseignants sont diplômés pour accompagner toutes les activités du club Judo, Taïso, Sport Santé, Self-Défense et Sport-Adapté.

N'hésitez pas à venir à notre rencontre, nous aurons une activité pour vous.

# UN EXEMPLE D'INVESTISSEMENT

Lors de la commémoration du 8 Mai, le public a pu défiler à la suite du cortège composé d'associations et de corporations : La Lyre, Union Nationale des Combattants, sapeurs-pompiers, gendarmes.



# LE CLUB KICKBOXING au Sénégal



En juin 2022, six bénévoles de notre club ont rempli leurs valises de vêtements et de gants de boxe, direction Saly, côte Ouest du Sénégal.

Le principal but de leur séjour fut de proposer une activité sportive autour du Kickboxing (un sport de contact Pieds-poings) aux enfants Talibés, ainsi que de donner un peu de leur temps à l'orphelinat.

A Saly, l'Association Enfants du Destin est composée de deux bénévoles réguliers, Abdou et Mama. Chaque matin, ils accueillent une trentaine de petits garçons des rues pour leur offrir un repas, un moment de jeux et leur prodiguer des soins. Le repas est composé de pain blanc, mayonnaise ou pâte de chocolat-cacahuète et un verre de bissap ou lait de chèvre en poudre.

Le local de l'association est très rudimentaire : sans eau courante ni électricité. L'équipe a aidé à la préparation du petit-déjeuner, a distribué des vêtements, a fait quelques courses pour améliorer l'ordinaire avec des fruits ou du poulet.

Ensuite les bénévoles et Abdou ont entraîné les petits volontaires à différents enchaînements de poings et de pieds. Selon les caractères, les enfants se sont prêtés au jeu avec enthousiasme. Tous étaient très fiers de chausser les gants.

Le coach a aussi formé Abdou, jeune pêcheur de 20 ans, passionné par les sports de combat, afin qu'il puisse continuer à entraîner les enfants après le départ de l'équipe. Son rêve est de créer son propre club de sports de combat.

Abdou a aussi été leur guide : ses conseils avisés leur ont permis de partager de bons moments avec les enfants qui ne parlaient pas français et de découvrir Saly et ses alentours de façon authentique ! Merci à lui !

# AVENTURE et cinéma

A noter, si cette destination vous tente : les Sénégalais, en général, ne meurent pas de faim. Ils cultivent des céréales, des fruits ; ils élèvent des moutons, pêchent et ne gaspillent pas. Par contre, beaucoup d'entre-eux peuvent souffrir d'une petite blessure qui s'infecte par manque de produits.



Par conséquent, si vous voulez leur faire des cadeaux, pensez aux trousse de secours et aux savons. Pour les enfants, crayons de couleurs, cahiers et ballons de foot feront leur joie.

Bon voyage !

Retrouvez l'ensemble des aventures du club  
de Kickboxing de Chalindrey sur :

<https://www.facebook.com/kickboxingchalindrey>

## CINÉMA FAMILIAL



Fermeture estivale du 16 juillet au  
17 août.

Reprise le vendredi 18 août.

Programmation diffusée sur les  
panneaux de la mairie chaque mois.

**PENSEZ-Y !**

**Chèque Cinéma - millésime 2023**

**3 TICKETS PAR ENFANT**



Ville de CHALINDREY

donnant droit à une place  
au Cinéma Familial de Chalindrey  
au tarif de 2 euros

**Conditions** : habiter à Chalindrey et être  
âgé de 6 à 18.

**Obtention** : se présenter à la mairie avec  
livret de famille et justificatif de domicile.

# TRIBUNE

## de l'opposition



❖ Rappel : Malgré une stabilisation des chiffres depuis 2006, le surpoids et l'obésité chez les jeunes restent un grave problème de santé publique. C'est à cet âge que l'enfant et l'adolescent affirme ses goûts alimentaires : les aliments gras et sucrés sont des compagnons pour regarder la télévision, jouer à la console, téléphoner, et ce, jusqu'à des heures tardives. Le manque de sommeil sera un facteur supplémentaire. Les statistiques de surpoids sont de : 34% pour les 2/7 ans et 21% pour les 8/17 ans.

### INFLATION & ALIMENTATION

2023 - Tour Eiffel exposée au Salon de l'Agriculture

❖ Le PNNS (*Plan National Nutrition Santé*) lancé en 2001 a pour objectif d'améliorer l'état de santé de l'ensemble de la population avec des slogans phares comme «Manger et bouger» ou «Manger 5 fruits et légumes par jour». De bonnes initiatives sont prises dans les écoles et les collèges pour une éducation au goût et ainsi faire découvrir de nouvelles saveurs, des produits rares, et occasionnellement des menus à thèmes. Un repas végétarien est proposé chaque semaine. Plusieurs fois dans l'année scolaire, les collèges réunissent une commission «Menu» où participent les délégués d'élèves.

❖ Depuis la loi EGalim, «Loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et une alimentation saine, durable et accessible à tous» la restauration scolaire doit être diversifiée et de bonne qualité en favorisant les produits bio ou labélisés. L'approvisionnement en circuit court est fortement recommandé. Les élèves sont sensibilisés au gaspillage alimentaire. Les déchets sont pesés après chaque repas.

❖ Aujourd'hui sur notre territoire on constate un véritable engouement pour la ½ pension. A Chalindrey, le pôle restauration de la CCSF (*Communauté de Communes des Savoir Faire*) accueille 99 élèves, en moyenne 35 élèves déjeunent au collège et depuis Février, le récent pôle de la Salle des Fêtes de Corgimont compte 25 places. Le tarif raisonnable du repas est d'environ 3 € comprenant : Entrée - Plat principal - Fromage - Dessert ou Fruit.

❖ D'après l'Insee (*Institut national de la statistique et des études économiques*) les produits alimentaires devraient voir leur prix s'accroître pour atteindre une hausse de 15,4% sur un an en juin 2023. D'une semaine à l'autre les tarifs augmentent et les constatations sont alarmantes. Une inflation galopante qui donne le vertige. Une enquête montre que 69% des Français n'achètent plus certains produits frais dont la viande et le poisson dans un pourcentage équivalent aux fruits et aux légumes ainsi que certains produits laitiers. Enfants, adolescents et personnes âgées seront les 1<sup>ers</sup> touchés par cette inflation et à ces périodes de la vie, l'alimentation doit être de bonne qualité afin d'éviter toutes carences.

❖ La commune s'engage dans une politique culturelle, sportive et sociale auprès des jeunes de Chalindrey avec un «Chèque Sport & Culture», s'engage aussi auprès des aînés seuls en offrant en fin d'année un colis alimentaire et un repas pour tous dès l'âge de 70 ans. A l'intention des seniors, le CIAS Avenir (*Centre Inter communal d'Action Sociale*) propose périodiquement à Corgimont des ateliers de gym douce et l'Association Centre SocioCulturel dispense chaque mardi matin à Chalindrey une séance de gym inter générationnelle.

— Véronique MICHEL-Brigitte SCORDEL-Bernard DONNET

(Rédaction : Jeudi 06 Avril 2023)

# COIN DES GOURMANDS

## place à l'apéro !

L'été se profile et les réunions entre amis vont aller bon train. Pourquoi ne pas en profiter pour préparer du houmous ? Vous avez peut-être l'habitude d'en consommer à base de pois chiches mais sachez qu'il peut aussi se préparer avec des haricots rouges ou blancs ou encore avec des lentilles ou même avec des pois cassés.

Je vous propose ici une recette traditionnelle, donc à base de pois chiches, que vous pourrez remplacer par la légumineuse de votre choix.



### Pour quatre personnes :

200g de pois chiches en bocal ou en boîte  
 1 gousse d'ail  
 1 cuil à soupe de jus de citron  
 1 cuil à soupe de purée de sésame (du tahin que vous trouverez facilement dans un magasin bio)  
 1 cuil à soupe de crème liquide  
 1 cuil à soupe d'huile d'olive  
 1 cuil à café de cumin moulu  
 Sel, poivre.

Egouttez et rincez les pois chiches.

Pelez et hachez l'ail.

Versez ces ingrédients dans un bol mixeur. Ajoutez le jus de citron, la purée de sésame, la crème, l'huile d'olive, le cumin, le sel et le poivre.

Mixez grossièrement jusqu'à la texture souhaitée.

A conserver au frais.

Vous pouvez déguster ce houmous avec du pain mais aussi, avec des petits légumes (carottes crues, concombre...)

Bon apéro !

Pensez  
 aux  
 produits  
 locaux !



## MOTS MÊLÉS

à vous de jouer !

Vous trouverez ci-dessous une grille de mots mêlés. Après avoir barré tous les mots de la liste, il vous restera à former un mot mystère avec les lettres restantes dans la grille.

H	Y	D	R	O	G	E	N	E	E	B	U	J	U	J
A	S	L	A	D	O	E	F	R	O	T	O	N	D	E
M	U	E	T	L	E	V	S	C	A	P	R	E	R	B
A	R	E	S	N	E	A	U	O	A	O	E	A	X	A
C	F	M	N	L	E	A	X	L	C	S	G	O	B	C
O	E	I	A	I	E	Y	I	A	I	T	A	S	P	I
D	R	G	V	M	M	N	O	T	I	F	I	E	R	L
E	Y	H	A	O	M	R	U	M	U	N	V	S	F	L
M	U	H	R	R	I	O	E	N	T	R	O	I	A	E
G	O	E	N	S	F	R	U	H	A	U	B	S	R	S
Y	D	S	T	A	T	U	E	T	T	E	D	A	C	I
P	U	E	L	U	S	P	A	C	H	L	V	O	I	R
S	A	C	I	H	C	C	O	N	G	A	E	U	R	E
E	V	T	U	B	R	O	C	S	E	R	I	B	S	C
E	N	G	I	E	S	N	E	B	A	S	I	L	I	C

www.fortismots.com

ABRUTI	GNOCCHI	NOTIFIER
ABSINTHE	GYPSE	OASIS
AORISTE	HAMAC	OPALIN
BACILLE	HAMEAU	OXYMORE
BASILIC	HERMINE	RAGTIME
CADETTE	HYDROGENE	RALEUR
CAPRE	IVOIRE	ROTONDE
CAPSULE	JUJUBE	SBIRE
CERISE	MAMMOUTH	SCORBUT
CLAFOUTIS	MEDOC	STATUETTE
CORNU	MOYEN	SURFER
ENSEIGNE	MYGALE	SVELTE
FARCIR	NAEVUS	VAUDOU
FEODAL	NAUFRAGE	VIAGER

Solution p. 40

Mairie : 03 25 88 50 17

SMICTOM (ordures ménagères) : 03 25 84 43 71

Assainissement - CCSF : 03 25 88 82 03 – 06 82 96 74 02

Eaux pluviales - Mairie : 03 25 88 50 17

VEOLIA (compteur d'eau) : 09 69 32 35 54

Gendarmerie de Chalindrey : 03 25 88 92 80 (jeudi de 8h à 12h)

Pompiers : le 18 ou le 112

Trésor Public - Langres : 03 25 87 04 18

Espace France Services (accompagnement démarches administratives et numériques) : 03 25 84 87 51

CIAS AVENIR :

Maintien à domicile et portage de repas : 03 25 84 87 48

Périscolaire Les P'tits Potes : 03 25 84 87 52

Micro-crèche Les Tous P'tits potes : 03 25 88 23 15



INFOS PRATIQUES

## RESTEZ VIGILANTS

Des vols sont régulièrement signalés en mairie. **Soyez attentifs à la fermeture de vos fenêtres et portes, même en cas d'absence de courte durée.** N'hésitez pas à signaler tout comportement suspect à la gendarmerie.



Dans  
l'urgence :  
le 17

## ETAT-CIVIL ...

du 8 décembre 2022 au 15 juin 2023

## ➔ Naissances



Soann, Aaron, Lou, Gabin, Lina, Loys,  
Cassandre, Anna, Maël

## ➔ Mariages



Séverine MARIE et Henri GRANDJEAN,  
13 mai

## ➔ Décès



Gilles FRANCOIS, 12 décembre  
Mickaël FRENZEL, 20 décembre  
Christiane GRANDJEAN, 1<sup>er</sup> janvier  
Jocelyne RENEL, 14 janvier  
Philippe BEGOUX, 19 janvier  
Ingrid THOMASSIN, 11 mars  
Vincent BRIGAND, 22 mars  
Alain BOISSELIER, 26 mars  
Danielle DECLOQUEMENT, 30 mars  
Christian GAUDEL, 7 avril  
Aleksandra PIETRZAK, 1<sup>er</sup> mai  
Madeleine THIEBAUD, 8 juin  
Michelle MERLETTE, 10 juin

## PETIT RAPPEL...

Afin de respecter son voisinage et pour le bien-être de tous, voici les horaires autorisés pour l'utilisation d'appareils bruyants par les particuliers :

La semaine : de 8h30 à 12h et de 13h à 19h30 ;  
Le samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h ;  
Les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h.

## Solution mots mêlés :

Le mot-mystère est : SAXOPHONE

Choisir le bon moment

c'est moins dérangeant!



## ARTISANS FAITES-VOUS CONNAÎTRE

Vous êtes artisan sur Chalindrey, vous voulez faire connaître votre activité : n'hésitez pas à nous contacter pour la prochaine revue municipale !



Des artisans  
qu'on aime

DES ARTISANS  
QU'ON AIDE

# ÉVÉNEMENTS

2ème semestre 2023

AGENDA

**Don du SANG**   
6 juillet  
3 août  
5 octobre  
7 décembre

**Tournoi de pétanque**  
ASC  
  
2 juillet

**Vide-Greniers Supporters Foot**  
  
9 juillet

**Feux d'artifice**  
13 juillet  
**Marché Nocturne & DJ**

**Opération Nettoyons la nature**  
  
9 sept

**Forum des associations**  
  
10 sept

**Journées du Patrimoine**  
  
16 & 17 sept

**Brocante Au Fort**  
  
17 sept

**Fête de la Bière**  
  
Cheminots Sportifs  
23 sept

**Semaine Bleue**  
  
2 au 6 oct

**Election Miss Sorcière**  
  
7 oct

**Repas des Aînés**  
Inscription mairie avant le 1er sept  
15 oct

**Expo modélisme**  
  
21 & 22 oct

**Marche Rose Pompiers**  
  
22 oct

**Fête sportive et musicale**  
  
KickBoxing  
28 oct

**Fête des Sorcières Au Fort**  
  
28 & 29 oct

**Loto Supporters Foot**  
  
31 oct

**Ciné Solidarité**  
  
12 nov

**Théâtre Cie du Plato**  
  
2 déc

**Marché de Noël**  
ASC  
  
9 & 10 déc

**Concerts de Noël**  
  
La Lyre  
16 & 17 déc

**Réveillon**  
  
La Lyre  
31 déc